



Procédures d'orientation post 3ème

publié le 05/05/2020 - mis à jour le 07/05/2020

IMPORTANT

TOUS LES DOCUMENTS D'ORIENTATION VOUS SONT ENVOYES PAR VOIE POSTALE CE JOUR.

Madame, Monsieur,

La procédure d'orientation et d'affectation après la classe de 3ème est une étape très importante pour la poursuite d'étude de votre enfant. Nous serons présents à toutes les étapes afin de pouvoir vous accompagner au mieux. Ce processus d'affectation nécessite rigueur et précision, tant dans le choix des vœux que dans les délais à respecter. Afin d'éclairer au mieux vos choix, un padlet sur l'orientation a été élaboré avec toutes les ressources utiles, en cliquant sur le lien suivant : <https://padlet.com/sebastienlotode/orientationpost3eme>

La fiche de dialogue du 3ème trimestre pour l'orientation à l'issue de la classe de 3ème a été envoyée par voie postale.

Vous trouverez ci-joint :

1- la fiche de formulation des vœux d'affectation après la 3e : Cette fiche est à retourner au plus tard et impérativement pour le 05 juin 2020 au collège (scan par mail, voie postale, dépôt dans la boîte aux lettres extérieure ou au secrétariat).

Vous pouvez échanger avec les professeurs principaux à ce sujet par l'intermédiaire de la messagerie Icart Roundcube ou avec la Psychologue EN- conseillère en orientation, Mme Clerc, en téléphonant, au CIO d'Angoulême au 05 16 52 69 10 ou en envoyant un mail à valerie.clerc@ac-poitiers.fr.

En cas de besoin, je suis également à votre disposition en joignant mon secrétariat. Si vous rencontrez des difficultés à remplir la fiche de vœux et les éventuels documents en cas de dérogation ou de demande spécifique, vous avez la possibilité de prendre RDV au secrétariat afin d'être accompagné dans le remplissage des différents documents.

En cas de besoin : 2 – Une fiche ASSOUPPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE (dérogation) pour une demande d'entrée en 2nde générale et technologique dans un établissement hors de votre secteur (lycée de rattachement). Pour connaître le lycée de rattachement correspondant à votre domicile : <http://www.ac-poitiers.fr/cid104088/colleges-ou-lycees-de-secteur-encharente.html>

Sélectionnez alors votre commune dans la liste déroulante puis saisissez quelques caractères significatifs de votre adresse. Date limite impérative de retour au collège : 27 mai 2020 pour envoi à l'Inspection Académique

ATTENTION : en cas de demande de dérogation, vous devez impérativement faire un vœu sur votre lycée de secteur.

3 – Une fiche de CANDIDATURE pour une demande d'entrée en Section européenne en 2nde générale et technologique. Cette fiche devra être accompagnée d'une lettre de motivation de l'élève (il est recommandé de l'établir dans la langue étrangère demandée pour la section européenne), et des bulletins des 1er et 2ème trimestres. Date limite de retour au collège : mardi 19 mai 2020 pour avis du professeur de langue, du chef d'établissement et transmission au lycée.

4 – Une fiche de CANDIDATURE pour une demande d'entrée en Enseignement optionnel "langues et culture de l'Antiquité" (latin/grec) en 2nde générale et technologique. Cette fiche devra être accompagnée des bulletins des 1er et 2ème trimestres, et il est recommandé de faire une lettre de motivation (par l'élève).
Date limite de retour au collège : mardi 19 mai 2020 pour avis du professeur de latin, du chef d'établissement et transmission au lycée.

5 – Une fiche de CANDIDATURE pour une demande d'entrée en « Parcours artistique » en 2nde générale et technologique. Cette fiche ne concerne que les demandes pour suivre un parcours artistique tout au long de la scolarité en lycée, dès la classe de 2nde. Ainsi, ne sont concernés que les enseignements optionnels artistiques suivis d'un enseignement de spécialité artistique de même nature, dans le même établissement en 1ère générale. La liste des enseignements optionnels concernés et leur traitement est détaillée dans les guides départementaux. Sont concernées :

- ▶ Option musique à Guez de Balzac
- ▶ Option Arts plastiques à Marguerite de Valois
- ▶ Option Histoire des arts à Marguerite de Valois
- ▶ Option cinéma /audiovisuel au LISA
- ▶ Option théâtre au LISA

Cette fiche devra être accompagnée des bulletins des 1er et 2ème trimestres, et il est recommandé de faire une lettre de motivation (par l'élève). Date limite de retour au collège : mardi 19 mai 2020 pour avis de l'équipe pédagogique, du chef d'établissement et transmission au lycée.

ATTENTION : une demande d'enseignement optionnel dans un lycée qui n'est pas votre lycée de secteur doit impérativement être accompagnée d'une demande de dérogation. L'accès à la formation demandée sera soumis à l'acceptation de la dérogation.

Je vous prie de croire en l'assurance de mes meilleures salutations.

Le Principal.

Documents joints

-  assouplissement-carte-scolaire-2020 (PDF de 109.2 ko)
-  fiche_de_voeux_3o_-_clg_j (PDF de 415.1 ko)
-  fiche-candidature-eo-artistique-2020 (PDF de 953.5 ko)
-  fiche-candidature-eo-lca-2020 (PDF de 85.3 ko)
-  fiche-candidature-section-europeenne-2gt-2020 (PDF de 78.9 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.